



Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés : appliquer la loi

Contexte

Les dispositions relatives aux congés payés sont des dispositions d'ordre public, que les employeurs doivent impérativement respecter mais dont la mise en œuvre peut largement faire l'objet d'aménagement par accord d'entreprise. L'influence des directives Européennes est très importante en la matière et la loi du 22 avril 2024 sur l'acquisition des CP en arrêt maladie en est un exemple. Il reste toutefois d'autres évolutions à prévoir....

Quant aux jours fériés et à la journée de solidarité, en dehors du 1^{er} mai, leur réglementation relève essentiellement de dispositions négociées dans les conventions collectives : la formation abordera chacune d'elle en les confrontant aux évolutions législatives annoncées.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien connaître la réglementation sur les congés payés et les jours fériés, pour gérer efficacement le départ des salariés et savoir ce qu'il est possible de négocier en interne.
- Connaître les dispositions actuelles relatives à la journée de solidarité

Contenu

Congés payés

- Les droits et obligations des parties (obligation d'accorder et de prendre un congé annuel)
- La durée des congés payés
- La prise des congés (comment fixer les dates de départ, gérer la fermeture de l'association)
- Les événements pouvant avoir de l'incidence sur la durée des congés payés (jours fériés, préavis)
- Les dernières évolutions législatives (loi du 22 avril 2024) : l'acquisition des congés payés durant un arrêt maladie/AT ou maladie professionnelle
- L'indemnisation des congés payés (la règle du maintien de salaire, la règle du 10^{ème})

Jours fériés

- Définition du jour férié
- Incidence sur le déroulement du contrat (en cas de travail ou non du jour férié)
- Particularités des dispositions conventionnelles

Le cas particulier de la journée de solidarité

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Modalités d'accès à la formation

- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro et d'une webcam.
- Les informations de connexion seront transmises après réception de la convention signée. Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème de connexion.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation

- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (document conservé uniquement à des fins administratives) :

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **distanciel INTER établissements**
- Durée : **2 demi-journées de 3h30, soit 7 heures de formation**
- Dates et horaires : **les 17 & 19 mars 2026 – 9h00/12h30**
- Lieu : **Classe virtuelle**
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2026 (à jour de la cotisation 2026)

Coût pédagogique : **252,00 € par stagiaire**

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail